

● Droit du travail : points clés de la réglementation et mise en pratique

S'approprier les bases du droit social

Code
702996

Durée
3
jours

Tarif Inter*
2 100 €
HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

DRH – RRH – Juristes en droit social –
Assistant(e) RH – Gestionnaires paie
– Collaborateurs de cabinets
d'expertise comptable

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

LES POINTS FORTS

Personnalisation de la formation : les participants sont invités à présenter leurs propres cas et documents (convention collective, accords d'entreprise, contrats de travail...)

Nombreuses mises en situation basées sur les expériences rencontrées en entreprise et études de cas concrets facilitant la transposition des acquis en situation professionnelle

Formation intégrant les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les points clés de la réglementation en droit social
- Sécuriser ses pratiques tout au long de la vie du contrat
- Se repérer dans l'organisation de la représentation du personnel

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Droit du travail : points clés et gestion du contrat de travail (2 jours)

Appliquer les points clés de la réglementation en droit social

Identifier les règles applicables à l'entreprise

- Articulation loi, convention et accords collectifs, usages, règlement intérieur et contrat de travail
- Les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles
- Cas pratique : procéder à la dénonciation d'un accord collectif et en mesurer l'impact sur les contrats de travail

Sécuriser les étapes de la vie d'un contrat de travail

- Embauche et choix des contrats : CDI, CDD, intérim, temps partiel...
- Contrats particuliers (CDI de chantier...), organisation du télétravail
- Analyse des clauses utiles ou obligatoires : période d'essai, clauses de mobilité, non-concurrence...
- Evolution du contrat de travail : distinction entre modification du contrat et modification des conditions de travail, procédures à respecter et conséquences pour le salarié
- Cas pratique : sécuriser la rédaction et la modification des clauses du contrat de travail

Sécuriser ses pratiques tout au long de la vie du contrat

Piloter la relation de travail

satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Durée et aménagement du temps de travail : heures supplémentaires, conventions de forfait, temps partiel, repos obligatoires...
- Faire face à l'absentéisme : maladie, accidents, inaptitude physique...
- Focus sur les nouvelles règles d'acquisition des congés payés durant un arrêts maladie
- Les comportements inadaptés, déclenchement de la procédure et choix des sanctions
- Quiz interactif : gérer le temps de travail des salariés et leurs absences
- Cas pratique : instruction d'un dossier disciplinaire

Gérer les ruptures du contrat de travail

- Démission, abandon de poste et prise d'acte de la rupture par le salarié : comment y faire face ?
- Licenciement : appréciation des motifs et respect des procédures
- Ruptures conventionnelles, transaction : procédure et délais à respecter
- Droits des salariés et coût pour l'entreprise
- Les risques de contentieux et leurs coûts
- Quiz : qu'est-ce qu'une cause réelle et sérieuse de licenciement ?

Appréhender les différentes sources de contentieux

- Contentieux prud'homal, contentieux pénal
 - Relations avec l'inspection du travail
 - Quiz : contrôle de l'inspection du travail, faire ou ne pas faire
- Droit du travail : se repérer dans l'organisation de la représentation du personnel (1 jour)

Identifier la place du CSE dans l'entreprise

- Les principales attributions du CSE
- Les moyens d'action
- Les réunions avec le CSE
- Le délit d'entrave
- Quiz interactif : suivi de l'activité des représentants du personnel au regard de leurs heures de délégation

Rôle des organisations syndicales dans l'entreprise

- Moyens d'action
- Organisation des négociations avec les délégués syndicaux
- Le délit d'entrave
- Cas pratique : le calendrier des négociations

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

A DISTANCE, PARIS

- 15 Sep. au 5 Oct. 2026
- 2 au 27 Nov. 2026

